Comité Activités Sociales
Interentreprises
Paris Rive Gauche

Séjour pour les 6 - 10 ans

MINI SÉJOUR

Hiver 2027

Du 15 au 19 février





Sommaire

1 Edito

2 Mini séjour

4 Tarification

5 Fiche d'inscription









Édito

Chères et chers collègues,

Chaque année, les mini-séjours d'hiver du CASI de Paris Rive Gauche offrent aux enfants de 6 à 10 ans quelques jours à la neige, mais par dessus tout des découvertes, des rencontres, de l'autonomie et des souvenirs précieux.
Convaincus que partir en vacances ne doit jamais dépendre des seuls moyens financiers d'un foyer, vos élu-es tentent de concrétiser à travers des séjours accessibles le droit à la culture, aux loisirs, au sport et aux vacances. C'est la force de notre modèle social cheminot : permettre à chacune et chacun d'en bénéficier, grâce à la mutualisation des moyens.

Les vacances collectives sont aussi une formidable école du vivre-ensemble. En partageant le quotidien avec d'autres enfants, chacun-e apprend à écouter, à respecter les différences et à s'ouvrir aux autres. À l'heure où les discours de l'extrême droite attisent les peurs et encouragent le repli sur soi, ces expériences prennent tout leur sens, rappelant que la rencontre et le partage sont essentiels pour faire société.

C'est dans cet esprit que nous proposons à vos enfants de partir *sur les traces du Yéti*, à La Fermeraie, en Alsace, du lundi 15 au vendredi 19 février 2027.
Pour rendre ce départ accessible au plus grand nombre, vos élu-es font le choix d'accorder une subvention de 20 % du coût réel du séjour, en complément d'une tarification tenant compte du quotient familial.
Pour les jeunes jusqu'à 17 ans, les séjours du CCGPF offrent également d'autres possibilités - nous vous invitons à consulter les catalogues disponibles dans vos antennes-médiathèques du CASI PRG.

Toutefois, cette ambition solidaire est aujourd'hui fragilisée. Le démantèlement progressif de la SNCF, à travers la filialisation et les logiques de privatisation, fragmente le collectif cheminot, éloigne les salarié-es les un-es des autres et remet en cause les conquis sociaux construits par des décennies de luttes. Or, les activités sociales sont précisément un moyen de maintenir ces liens, de faire vivre la solidarité et ainsi garantir des droits communs. Défendre leur financement et leur accessibilité, c'est aussi défendre ce qui nous rassemble.

Parce que les vacances sont un droit, continuons à faire vivre ce modèle solidaire pour nos enfants et les générations futures.
Nous vous souhaitons à toutes et à tous une excellente fin d'année 2026 !

Georges Andrade
Secrétaire du CASI PRG

Séjour du 15 au 19 février 2027

Sur les traces du Yéti

Luttenbach-Près-Munster (Alsace)

La grande chasse au Yéti est ouverte !

Prépare-toi pour une aventure incroyable à la recherche du Yéti dans la vallée de Munster !

Participe à **une chasse palpitante** pour retrouver ce mystérieux habitant des montagnes ! Le vaste parc de la Fermeraie et ses forêts sont le **terrain de jeu parfait** pour notre chasse au Yéti ! Il se cache parfois dans sa caverne, profitant d'un bon glaçon.

Peut-être aussi le verras-tu parfois sortir de sa cachette... ?





Balade en raquette

Atelier Igloo et sculpture

Soirée conte, cuisine, veillées

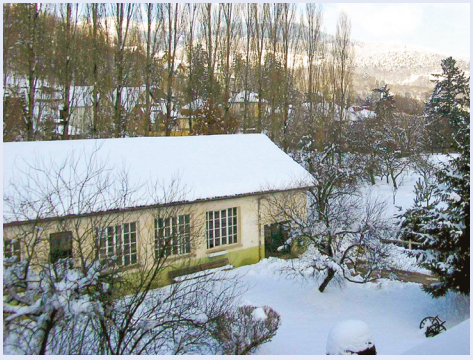


Balade en raquettes

Pars à la recherche des empreintes du Yéti dans la neige...

Sur le centre

Ambiance garantie sur le centre ! Au programme : création d'une **grande fresque**, atelier pâtisserie pour préparer **les gâteaux du Yéti** et construction de **cabanes**. **L'histoire fascinante** du Yéti «*Le Yéti n'est pas mort*» vous sera contée. Tu feras de magnifiques **sculptures sur neige** à Luttenbach et tu pourras chanter et danser lors du **Grand Bal du Yéti** !



Hebergement

Centre La Fermeraie, entièrement rénové, chambre de 2 à 6 lits avec sanitaire privatif.

Transport

Train Gare de L'Est, puis autocar de Colmar jusqu'au centre. Trajet complet avec les animateurs.

Tarification

Séjour de 95,15 € à 346 € !

Le coût réel du séjour est de 480€. Le CASI prend en charge une partie de ce montant grâce à **deux types de subventions** :

Une première **subvention fixe de 20 %** du coût réel du séjour. Une seconde subvention variable, dont le montant dépend de votre **quotient familial, allant de 30 % à 70 %**.

Le tarif inclut : la pension complète, l'encadrement, les activités, les réservations de train, les transferts en car.

1. DÉTERMINEZ VOTRE PARTICIPATION FINANCIÈRE

Utilisez le tableau présenté ci-dessous.

2. CALCULEZ VOTRE QUOTIENT FAMILIAL

Divisez votre Revenu Brut Global (R), sans effectuer de réduction ni de déduction, par le nombre de parts fiscales (N). QF = R / N. Le revenu brut global est celui qui figure sur l'avis d'imposition de 2026 (sur les revenus de 2025).

3. DÉTERMINEZ VOTRE TRANCHE TARIFAIRE

Quotient familial	Inférieur à 6000	Compris entre 600 et 8000	Compris entre 8001 et 10 000	Compris entre 10 001 et 12 000	Compris entre 12 001 et 14 000	Compris entre 14 001 et 16 000	Compris entre 16 001 et 18 000	Compris entre 18 001 et 21 000	Compris entre 21 001 et 25 000	Supérieur à 25 000
Tranche tarifaire	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
Tarif €	95,15	126,29	171,27	242,20	280,26	295,83	316,59	328,7	335,62	346

C'est au demandeur et à lui seul qu'il appartient, quelle que soit sa situation familiale, d'établir la demande d'inscription et de régler les frais du séjour. Le CASI de PRG décline toute responsabilité en cas de fausse déclaration. Conformément à l'article 26 de la loi n°78-17 du 06 janvier 1978, relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés, vous bénéficiez d'un droit d'accès, de rectification ou d'annulation, des données nominatives qui vous concernent.

Inscriptions : du 25 nov. 2026 au 4 jan. 2027

Fiche d'inscription

À retourner au siège du CASI accompagnée du règlement du séjour en privilégiant le paiement par chèque à :
Service enfance jeunesse, CASI de PRG, 1 rue Georges Duhamel, 75015 PARIS

Remplir obligatoirement toutes les informations demandées et joindre les pièces justificatives.

AGENT

Nom* : _____ Prénom* : _____
N° de caisse de prévoyance (CP)* : _____ Actif ☐ Retraité ☐
Lieu principal d'affectation* : _____
Adresses personnelle* : _____
Code postal* : _____ Ville* : _____
Tél. portable* : _____ Tél. fixe* : _____
E-mail* : _____ @ _____
Votre tarif* : _____ euros (selon tranche)

ENFANT

Nom* : _____ Prénom* : _____
Date de naissance* : _____ Sexe : F ☐ M ☐
Pointure* : _____

Lors du séjour, votre enfant pourra être photographié. Ces reportages pourront être utilisés exclusivement dans les publications du CASI de PRG et sur le site Internet du CASI. Merci de bien vouloir cocher la case correspondant à votre choix.
J'autorise le CASI de PRG à utiliser l'image de mon enfant sans limitation de durée, ni autre formalité préalable.

OUI ☐ NON ☐

Je certifie que les renseignements ci-dessus sont exacts et que j'ai été averti(e) qu'ils pourraient faire l'objet d'un contrôle ultérieur.
Je reconnais avoir pris connaissance des conditions générales et en accepte les termes.

Signature du demandeur* : Date* :

⚠ **Joindre une copie de la carte de circulation de ou des enfants**

** Renseignements obligatoires*



les Accueils de Loisirs du CASI PRG sont ouverts pendant les vacances !

LE CENTRE DE BRÉTIGNY

Rue des Halliers
91220 Brétigny
06.76.87.36.99
lewagonbleu@casiprg.fr

Le Wagon Bleu

LE CENTRE DE CHARTRES

23 Rue Des Grandes Pierre Couvertes
28000 Chartres
06.87.07.59.77
larcensoleil@casiprg.fr

L'arc en Soleil
ALSH de Chartres

CASI de Paris Rive Gauche 1 rue Georges Duhamel 75015 | www.casiprg.fr
Conception et réalisation : Service communication CASI PRG
Imprimé par nos soins | Ne pas jeter sur la voie publique